SAS IFOR
139 Rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS
T. 01 42 56 49 67
F. 01 42 25 52 61
www.ifec.fr

Avantages en nature et frais professionnels des salariés et dirigeants

PUBLIC

Tout public

DUREE

0,5 jour(s) - 2 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

AUCUN

OBJECTIFS FORMATION

Savoir procéder au traitement en paie des avantages en nature et des frais professionnels des salariés dirigeants

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Bien différencier et définir les modes de gestion en paye des avantages en nature, frais professionnels et frais d'entreprises
- Traiter les avantages en nature
- Appliquer les frais professionnels
- Traiter les frais d'entreprises

CONTENU PEDAGOGIQUE

Bien différencier et définir les modes de gestion en paye des :
Avantages en nature
Frais professionnels
Et frais d'entreprise
Le traitement des avantages en nature :
Des salariés
Principaux cas
Modes d'évaluation :
Forfaits possibles
Obligation d'évaluer au réel
Traduction en paye
Le cas particuliers des dirigeants

IFOR SAS inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 798 126 645 SIRET : 79812664500018 - N° TVA Intracommunautaire : FR 347981264500018 N° Déclaration d'Activité :11 75 23457 75

Le traitement des frais professionnels :
Principes et conditions générales d'exonération
Principaux cas :
Modes d'évaluation :
Forfaits possibles
Obligation d'évaluer au réel
Traduction en paye
Le cas particulier de la déduction forfaitaire spécifique
Modalités de mise en place
Principe de calcul et réintégration des frais professionnels
Les frais d'entreprise :
Principes à respecter
Conditions d'exonération

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Diaporama
Echanges avec les participants
Remise d'un support aux participants

Modalités de la classe virtuelle
• Assistance technique et pédagogique:
L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.
• Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.
• Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.
• La classe virtuelle, animée par 1formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande
de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.
• Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités
• interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.
• Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 10 h - 12 h
Nombre minimum de participants : 8 / Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

Henri CATARINA

Consultant en paie et en social et Maître de conférences en gestion à l'Université Montpellier I où il a créé le Master Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques.

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 129 €
Adhérent IFEC + CJEC : 99 €
Adhérent IFEC + ANECS : 99 €
Adhérent IFEC + Stagiaire : 99 €
Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans : 99 €
Non Adhérent IFEC : 149 €

IFOR SAS inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 798 126 645 SIRET : 79812664500018 - N° TVA Intracommunautaire : FR 347981264500018 N° Déclaration d'Activité :11 75 23457 75

IFOR SAS inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 798 126 645 SIRET : 79812664500018 - N° TVA Intracommunautaire : FR 347981264500018 N° Déclaration d'Activité :11 75 23457 75